© AF

HASAN AYDIN DESTITUÉ

LE PS A DÉCIDÉ DE REMPLACER SON PRÉSIDENT DE CPAS

© CPAS

VERVIERS – DES TENSIONS QUI DATENT

La chute d'Aydin en caricatures

Une guerre plus ou moins froide se tenait entre lui et la bourgmestre notamment

L'éviction d'Hasan Aydin du collège et du groupe PS au conseil verviétois est loin d'être une réelle surprise tant la relation entre ses collègues et lui s'était détériorée ces dernières années. La preuve… avec nos caricatures hebdomadaires, qui ces derniers mois ont traité à plusieurs reprises des bisbrouilles entre le futur ex-président du CPAS et les autres membres du collège communal.

L'affaire Aydin-reste du collège a occupé l'actualité de ces dernières semaines à Verviers… donc a donné lieu à plusieurs caricatures : du changement de vue lors de la canicule de l'an passé (4) aux permanences sociales de Lukoki et Aydin de la semaine passée (3). © Oli

Deuxième score du PS aux communales de 2012 avec un score de 1.595 voix de préférence, Hasan Aydin aurait pu être bourgmestre en lieu et place du grand perdant Claude Desama si le MR et le cdH n'avaient pas relégué les socialistes dans l'opposition… jusqu'en 2015. Mais cette année-là, quand Marc Elsen saborde sa propre majorité, c'est Muriel Targnion qui devient bourgmestre, Aydin faisant un pas de côté « pour le bien collectif ».

Aux élections de 2018, sa popularité bondit et Hasan Aydin fait le deuxième score du PS avec 2.388 voix. C'est aussi le deuxième meilleur score toutes listes confondues. Il devient alors président du Centre Public d'Action Sociale. Là, il jouit d'une certaine autonomie et il commence à s'affirmer. À tel point qu'en un an et demi, l'élu socialiste — surnommé « Erdogan » par certains — en a fait voir de toutes les couleurs à la majorité PS-MR-NV… mais surtout dans les derniers mois.

- Il y a un an, alors que la canicule frappe le pays, la Ville de Verviers décide de fermer ses services plus tôt que prévu. Hasan Aydin prend le contre-pied de cette décision et fait **fonctionner le CPAS aux horaires normaux**.
- En août dernier, il décidait de **ne pas signer le nouveau pacte de majorité** actant le remplacement de Malik Ben Achour par Antoine Lukoki. Il se désolidarisait donc (déjà) du groupe PS, vraisemblablement parce qu'il était déçu de ne pas avoir obtenu le poste des Travaux qu'il briguait.
- Quelques mois plus tard, c'est avec les finances du CPAS que joue Hasan Aydin. Pour financer un projet du CPAS, **il puise dans le budget ordinaire et non dans l'extraordinaire** un montant de 2 millions d'euros (1 million en 2019, 1 autre en 2020). Le CRAC demandera que la situation soit régularisée et le vote du budget du CPAS prendra du retard, la modification budgétaire demandée tardant à être faite.
- La Ville décide, en plein confinement, d'encadrer encore plus Hasan Aydin et ses pratiques au CPAS. Résultat des courses, **Freddy Breuwer est désigné comme « belle-mère » du CPAS**.
- Une mise sous-tutelle qui n'empêchera pas Aydin d'annoncer à la mi-mai **l'ouverture d'une salle de blocus** pour les étudiants, sans aucune concertation avec le collège… et alors que l'échevine de la Jeunesse avait annoncé quelques semaines plus tôt qu'elle n'ouvrirait pas celle organisée par la Ville.
- Dernièrement, Hasan Aydin fait voter un plan quinquennal propre au CPAS par une majorité alternative au CPAS et à contre-courant de celui de la Ville, **s'arrogeant unilatéralement une recette annuelle de 500.000 € sur 5 ans** venant des finances communales. Il souhaite dans le même temps engager cinq personnes de niveau 1 (universitaires) au CPAS. Pressé d'annuler cette décision, Aydin propose alors « un marché douteux » à Targnion : il laisse tomber la modification budgétaire en échange des cinq engagements de niveau 1.
- Fin juin, le président du CPAS s'associe à Antoine Lukoki pour proposer **des permanences sociales**… avec du personnel communal chargé de prendre les rendez-vous. Une pratique à la limite de la légalité qui fait s'étrangler les membres du collège. La séance du collège communal qui s'en suit ce jeudi est explosive, Sophie Lambert et Freddy Breuwer notamment sont attaqués très durement par Aydin.

Après toutes ces casseroles, mais aussi le manque de clarté et de transparence sans compter les difficultés de communiquer, la collaboration n'était manifestement plus possible entre le collège et Hasan Aydin. D'où la décision d'enclencher la procédure de motion de méfiance individuelle.

JULIEN DENOËL

Edito

La faiblesse d'un PS trop fort

Bruno Beckers
CHEF D'ÉDITION

« Une de mes premières missions sera de ramener la sérénité et la stabilité au sein de l'institution, qui a connu trois présidents au sein de la dernière mandature », nous disait Hasan Aydin en janvier 2019. Autant dire que c'est plutôt raté… en tout cas vis-à-vis de l'extérieur. Car le CPAS s'apprête à avoir un deuxième président après un an et demi de mandature. On est donc dans les temps pour battre le record de 2012-2018…

Blague à part, les années se suivent et se ressemblent à Verviers. On pensait avoir tout vu avec la majorité bancale cdH-MR d'Elsen, on se rend compte que la tripartite PS-MR-NV ne vaut pas beaucoup mieux. Et ce, alors que les défis sont considérables pour relever une ville déjà exsangue avant le coronavirus.

Avec cette majorité pouvant compter sur un parti fort et deux plus petits en appoint, on se disait que la stabilité serait là. Raté et encore raté. Depuis que Muriel Targnion a été plébiscitée en 2018, les scandales succèdent aux affaires : Théo Francken, Enodia, Luminus, Aydin…

Du temps d'Elsen, c'étaient les leaders des deux partis de la majorité qui ne pouvaient s'entendre. Cette fois-ci, la guerre d'ego s'est déplacée au sein du parti dominant de la majorité. C'est justement la force du PS qui fait sa faiblesse : ces querelles intestines pour s'arroger le pouvoir. Mais cette crise, c'est aussi celle de la bourgmestre, la cheffe incapable de garder la cohésion de son équipe.

La réaction de l'ancien bourgmestre

« La pire chose à faire », selon Desama

➲ Quel regard portez-vous sur le dépôt de cette motion de méfiance ?

« Je pense que c'était la pire chose à faire. Peut-être pas sur le fond du dossier que j'ai suivi de loin comme tout le monde, mais en tant que bourgmestre, les discussions sont souvent difficiles avec le CPAS et il faut toujours trouver un terrain d'entente. Quand on en arrive à une motion de méfiance, c'est vraiment la dernière des choses. J'ai le sentiment qu'on n'est pas allé au bout de ce qui pouvait se faire en matière de conciliation. L'appel à une personne extérieure pour mettre chacun devant ses responsabilités n'a pas été tenté. »

➲ Quelles conséquences ?

« Ça donne une très mauvaise image de marque de la ville. Hasan Aydin a la réputation d'être un excellent gestionnaire et président de CPAS, même s'il a un certain caractère. En termes d'image, c'est également catastrophique pour le parti socialiste. Indépendamment du fait qu'il y a une rupture au sein du parti, il n'était pas le dernier des élus (2.388 voix en 2018, le deuxième meilleur score, ndlr). Il a un potentiel électoral qui n'arrête pas de croître. Et Muriel Targnion ne serait pas devenue bourgmestre, s'il n'avait pas fait un pas de côté en 2015. On aurait pu tenir compte de cela. Enfin, les instances du parti n'ont, à aucun moment, été consultées, alors qu'on aurait pu trouver des solutions. D'ailleurs, ça fait des mois qu'il n'y a plus de réunion. »

Claude Desama. © arch.N.L.

➲ Qu'entendez-vous par un certain caractère ?

« Je l'ai côtoyé comme échevin pendant plusieurs années, et je n'ai jamais eu de problème avec lui, contrairement à d'autres échevins du groupe MR notamment. C'est un garçon acharné dans son travail, pas toujours facile à convaincre. Il est un peu entêté. Il a besoin qu'on le respecte et qu'on prenne son travail au sérieux. Ça ne facilite pas toujours les échanges mais il est ouvert à la discussion. »

A.F.

Le cas de l'échevin Antoine Lukoki

Déjà qu'il s'était associé à Hasan Aydin pour des permanences sociales discutables, sans en parler au reste du collège, le jeune échevin socialiste Antoine Lukoki n'a pas voulu signer le dépôt d'une motion de méfiance individuelle contre le président de CPAS. À entendre Muriel Targnion dimanche soir, la question reste entière le concernant. S'il est jugé présent et sympathique humainement, « le fait qu'il ne signe pas alors qu'il est membre du collège est un problème », reconnaît la cheffe de file du PS verviétois. « Il devra lui-même se poser la question. » Et Maxime Degey, chef de file du MR d'ajouter : « ce n'est pas du tout le même cas de figure qu'Hasan Aydin. Ce sera au PS de s'en occuper. »

A.F.

Antoine Lukoki. © L.M.

Processus

Première étape : le vote de la motion le 7 juillet

Une fois votée lors du conseil du 7 juillet, la motion de méfiance individuelle destituera Hasan Aydin de sa fonction de président de CPAS. C'est Joëlle Breuer, conseillère de l'action sociale PS qui le remplacera de manière temporaire. Le/la futur(e) président(e) de CPAS doit être un membre du conseil de l'action sociale (CAS). Comme ce rôle sera endossé par un membre du collège communal, ce dernier devra démissionner de ses fonctions scabinales avant d'intégrer le CAS. une étape qui se ferait en conseil à la rentrée. En parallèle, Hasan Aydin est aussi membre du CAS. À cet égard, la loi permet à son groupe politique au conseil de le démettre de ses attributions-là. Pour combler la place vacante au CAS durant l'intérim de Joëlle Breuer à la tête de l'institution, c'est Frédéric Joris qui sera conseiller de l'action sociale.